

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY.
 SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE
SUR LA VIE
 DE
 LONDRES.
 BANQUE D'ÉPARGNE POUR LA VECHE ET L'ORPHELIN.
 CAPITAL — UN DEMI MILLION STERLING.
 BUREAUX 26 CORNHILL, LONDRES.
 17 GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.
BUREAU LOCAL.
 BENJ. HOLMES, ECR., PRÉSIDENT.
 A. LAROCQUE, ECR., V. R. FABRE, ECR.
 H. L. ROUTH, ECR., W. LUNN, ECR.
MEDICINS CONSULTANS.
 F. T. BADGLEY, ECR., M. D.
 H. PELTIER, ECR., M. D.
 F. R. STARR, ECR., AGENT GÉNÉRAL POUR L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

LES avantages que cette Institution offre au public sont nombreux et importants, et les taux d'assurance aussi réduits que la sûreté des assurés et de la société le peuvent permettre.
 Voici quelques-uns des avantages particuliers qu'offre cette société à ses assurés:
 1°. L'assuré a droit d'emprunter du Bureau les deux tiers des primes par lui payées et par cela n'a pas à craindre d'être forcé d'abandonner sa police, faute de moyen d'en payer les primes annuelles.
 2°. Une moitié de la prime des cinq premières années peut être payée par les Billeets promissoires des assurés-cux-mêmes.—Ces Billeets peuvent ne pas être payés, mais ils peuvent demeurer à intérêt entre les mains de la société, et à la mort de l'assuré le montant en sera déduit de celui de la police d'assurance.
 3°. On ne fait rien payer pour les droits de Timbre ni pour l'examen médical.
 4°. Les Bonus sont repartis annuellement entre les assurés, soit en réduction dans le taux de la prime annuelle, ou en augmentation de la somme assurée—et cela au choix que pourra faire connaître annuellement l'assuré, après avoir été assuré pendant quatre années, à la quelle époque le Bonus pour les dites quatre années lui sera payé—et de tous les ans.
 5°. On allouera 30 jours de grâce pour le paiement annuel de la prime de police, c'est-à-dire, que la police ne sera pas périmée si le paiement s'en fait pendant les trente jours qui suivent celui où ce paiement annuel aurait dû être fait.
 6°. Un Bureau général pour l'Amérique Britannique du Nord ayant été établi EN CETTE VILLE les assurances seront acceptées par l'AGENT GENERAL et les polices émises de son Bureau.
 Le Bureau s'affaire régulièrement au local indiqué ci-dessus, et les affaires pour cette province y seront conduites de suite au grand avantage des assurés. Un des médecins consultants se trouvera au Bureau tous les jours.
 On accordera des prêts et on y joindra les polices expirées de suite au dit Bureau sans rétrocession de prime.
 On pourra se procurer des brochures explicatives de tout ce qui a rapport à cette association, de même que des formulaires en blanc et toutes informations qu'on voudra au Bureau à Montréal et des Agents par toute la Province. Onquels on devra s'adresser pour faire ses demandes d'assurances, etc.
 Montréal, le 12 mars 1850.

THE COLONIAL LIFE ASSURANCE COMPANY.
 SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE,
Sur la Vie.
 CAPITAL, £500,000 STERLING.
 GOUVERNEUR:
 LE TRÈS HONORABLE COMTE D'ELGIN ET KINCARDINE GOUVERNEUR DES CANADAS, ETC.
 BUREAUX PRINCIPAUX.
 EDINBURGH... 1, RUE ST. GEORGE.
 MONTREAL... 49, GRANDE RUE ST. JACQUES.
 CANAD.
 BUREAU PRINCIPAL, GRANDE RUE ST. JACQUES, N° 49, MONTREAL.
 DIRECTEURS.
 D'HONORABLE PETER MCGILL, Président de la Banque de Montréal.
 L. DAVIDSON, ECR., Directeur de la Banque de l'Amérique du Nord.
 ALEXANDER SIMPSON, ECR., Cassier de la Banque de Montréal.
 CHRISTOPHER DUNKIN, ECR., Avocat.
 HONORABLE J. MCCORD.
 L'HONORABLE A. N. MORIN, Orateur de l'Assemblée Législative.
 B. H. LEMOLNE, ECR., Cassier de la Banque du Peuple.
 GEORGE W. CAMPBELL, M. D., Viseur Médical.
 JOHN ROSE, Q. C., Agent Légal.
 ALFRED DAVIDSON PARKER, Directeur.

LES grands succès qu'a obtenus la SOCIÉTÉ D'ASSURANCE SUR LA VIE, justifient pleinement l'idée que s'en était formée par avance ses fondateurs. Le nombre de ceux qui au Canada, se sont enrôlés dans cette Assurance, montre combien on avait besoin d'une pareille institution, sur un grand plan et une base libérale.
 LE CAPITAL DE LA COMPAGNIE
 Donne une complète sécurité pour toutes ses transactions.
 Les taux adoptés sont aussi modérés qu'ils peuvent l'être, pour être compatibles avec la surte.
 LES PROGRES DE LA COMPAGNIE
 Sont des plus satisfaisants. Car, pendant les deux dernières années seulement, elle a accordé des Assurances pour un montant de £300,000 Sterling.
 PARTAGE DES PROFITS.
 Les Directeurs anticipent avec confiance un résultat très avantageux dans la division des profits pour l'année 1854. Les personnes qui prendront leur assurance avant le 25 mai 1850 auront part à cette division, au montant d'un bonus de cinq ans.
 Les pouvoirs du Bureau à Montréal, étant absolus pour la transaction des affaires, donnent aux colonies toutes les facilités d'une compagnie locale, combinées avec les avantages d'un Capital considérable.
 On obtiendra toutes les informations nécessaires de la Compagnie en s'adressant au Directeur ou à tout autre agent.
 A. DAVIDSON PARKER, Directeur pour le Canada.

AVIS.
 UN INSTITUTEUR bien qualifié pour tenir une Ecole Supérieure, en Français, demande une situation qu'il pourrait remplir immédiatement à des conditions très faciles. S'adresser au Bureau des *Mélanges Religieux* en à l'Évêché de Montréal.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
 SUR LA
VIE DU CANADA.
 (Canada Life Assurance Company.)
 INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.
CAPITAL—£50,000.
 BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.
 HUGH C. BAKER, PRÉSIDENT.
 JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRÉSIDENT.
 Et Dix-huit Directeurs.
 THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire.
 Bureau, Local, Montréal.
 L'HON. JOSEPH BORRETT, PRÉSIDENT.
 JOHN G. MACKENZIE, ECR., Vice-Président.
 Directeurs.
 WILLIAM WORKMAN, ECR.
 WILLIAM LYMAN, ECR.
 G. E. CARTER, ECR., M. P. P.
 HEW RAMSAY, ECR., Gérant.

Conseiller Légal.—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solliciteur-Général.
 Arbitre Médical.—ARCHIBALD HALL, M. D.
 Secrétaire.—THOMAS RAMSAY, ECR.
 QUEBEC.—Agent.—H. W. WELCH, ECR.
 Arbitre Médical.—Le Dr. MORIN.
 GERANTS DANS BAS-CANADA.
 Sorel.—R. Harrower, ECR. St-John.—Charles Pierce ECR.
 St. Andrews.—Frank Farish, ECR.
 Trois-Rivières.—John Robertson, ECR.
 Huntingdon.—R. B. Sohier, ECR.
 Stanstead.—F. Judd, ECR.
 Sherbrooke.—Wm. Ritchie, ECR.

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction dépendante de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des Annuités ou des Réversions de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations.
 En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande Bretagne, se trouvent en état de promettre une réduction très-considérable du coût, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement annuel ou une moindre prime annuelle, accordant des ANNUITÉS augmentées soit immédiatement ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances attendus que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'accès à la surveillance sur ses individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations.
 Les assurances peuvent s'effectuer, avec ou sans participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de *emi-crédit* ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100. TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Age.	Avec les profits.	Sans les profits.	Demi-Crédit.
15	1 13 1	1 6 5	
20	1 17 4	1 9 11	
25	2 2 9	1 14 7	1 17 6
30	2 9 3	2 0 2	2 2 6
35	2 16 7	2 6 4	2 9 2
40	3 6 2	2 14 8	2 17 6
45	3 17 1	3 4 0	3 7 4
50	4 13 1	3 17 11	4 1 4
55	5 17 8	4 19 11	5 3 4
60	7 10 10	6 9 11	6 13 2

On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont plus bas que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurance au Canada, et que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge:

AGE A ATTENDRE.

Age compté au moment de l'assurance.	50	55	60	65
20	2 14 2	2 5 7	1 10 10	1 16
25	3 9 7	2 16 7	2 8 3	2 2 2
30	4 13 2	3 12 4	2 10 7	2 11 8
35	6 12 3	4 15 5	3 14 9	3 2 9
40	10 12 9	6 15 3	4 13 6	3 18 11
45		10 13 2	6 16 5	5 1 6
50			10 14 11	7 1 5
55				11 5 9

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, ECR., des tarifs, prospectus, form les de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie.
 Montréal, le 5 mars 1850.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer les Messieurs du Clergé et le Public qu'il reçoit en ce moment une addition considérable et très variée aux articles qu'il a déjà en mains et qui consistent en ornements d'Eglise, bronzes, étoffes d'or, soie, argent etc. Tout ce qui est en usage pour les églises, bougies, cire blanche et jaune, cire des de toutes proportions, vins de messe de la meilleure qualité, encens dit gomme olibanum, huile à lampe sont en vente à des prix modérés.
 Les avances libérales qu'il a reçues des premières maisons d'Europe mettent le soussigné en mesure d'offrir à ceux qui désireraient faire venir des objets étrangers tout ce qui pourrait leur convenir.
 Ju. Roy.
 Montréal 27 septembre 1849.

EAU PLANTAGÈNE.
 LE SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il a l'honneur d'être nommé par M. Jos BÉRIAR, Marchand Grocier, Place Jacques Cartier, agent pour la vente des Eaux de PLANTAGÈNE qu'il y aura toujours une grande quantité de ces Eaux fraîches, si bien connues du public.
 CHARLES LAROCQUE Agent
 Montréal, 26 octobre 1849.

AUX EMIGRANTS A CHICAGO.
 LES familles qui se proposent d'émigrer à CHICAGO feront bien de lire la lettre suivante qui nous est adressée de Buffalo. Elles verront qu'il est plus avantageux de prendre passage à Montréal que pour jusqu'à Buffalo; car, quand elles ont payé le pas jusqu'à Chicago, on leur fait souvent attendre deux jours pour le vaisseau qui les est destiné. De manière que leur voyage est retardé et leurs dépenses augmentées par leur résidence forcée à Buffalo. Si elles arrivaient à Buffalo sans engagement, elles seraient libres de prendre le premier vaisseau venu pour les conduire à leur destination.
 BUFFALO,
 M. L'ÉDITEUR.—Veuillez-vous bien mentionner dans les colonnes de votre journal que la plupart des passagers sur cette route qui viennent de Montréal, sont grossièrement trompés quand ils payent leur passage pour jusqu'à Chicago. Ils demeurent quelques fois ici deux jours attendant le steamer; tandis que s'ils payaient leur passage seulement jusqu'à Buffalo, ils ne seraient pas retardés sur leur route, mais ils pourraient prendre le premier steamer qui laisserait le port.
 Votre etc
 JOSEPH HOMER.
 10 mai 1850.

CURRICULUM LATINUM
 AD USUM JUVENTUTIS.
 LES Soussigné s'empresse de publier, sous ce titre, deux volumes élégamment reliés et contenant un choix des principaux Classiques latins, en prose et en vers. Le volume de prose contient les extraits suivants:
 Extraits de Cornelius Nepos.
 Les 3e et 4e livres de Quint-Curce.
 Quatre livres des Commentaires de César.
 Cicéron sur la Félicité.
 Vie d'Agricole, par Tacite.
 Prix 6s 3d.
 Les mêmes extraits se vendent séparément, à des prix qui varient depuis 9d. jusqu'à 1s. 9d.
 Le volume de Poésie est ainsi:
 Les 3 premiers Livres de Virgile.
 Les Géorgiques de Virgile.
 Les Odes d'Horace.
 Les Fastes d'Ovide.
 Prix 5s. 6d.
 Les traités séparés se vendent 1s. 6d. ou 1s. 9d.
 ARMOUR et RAMSAY.

AVIS
 AUX ENTREPRENEURS D'ÉGLISES
 Messieurs les Syndics de la nouvelle Eglise de Saint-Césaire, comté de Saint-Hyacinthe, recevront des soumissions pour achever les tours et les clochers de la dite Eglise de ce jour au commencement d'avril prochain. Les ouvriers qui désirent entreprendre ces ouvrages pourront examiner le modèle en bois et le plan sur papier, faits par M. Morin, Architecte, résidant à Montréal, et qui sont chez ce Monsieur.
 Celui qui suggérera la manière la plus solide, la plus conforme aux règles de l'art, de parachever les tours et les clochers de la dite Eglise, et qui donnera les meilleures garanties, avec des termes de paiement qui pourront s'accorder avec les moyens à la disposition des dits Syndics, aura l'entreprise. Toutes les propositions, suggestions, et plans devront être adressés francs de port au soussigné, St. Césaire, 5 Mars 1850.
 L. TURCOT, P. TRÉ.

BUSTE DE
MGR. DE MONTREAL,
 LE Soussigné, acquéreur du Buste de Monseigneur de Montréal, sculpté par M. Chs. Bullet, prévient les nombreux membres du clergé, et autres personnes, qui en ont retenu des exemplaires, qu'il est prêt à les livrer.
 Ce Buste est de grandeur naturelle et a fait l'admiration des Connaisseurs par sa ressemblance parfaite.
 Aussi, Statues de la Ste. Vierge de différentes grandeurs depuis 3 pieds jusqu'à 6 pouces pour Eglises, Chapelles, maisons; Bustes en petit de Monseigneur et de M. Chiniquy, etc., etc.
 P. E. PICAUT.
 Coin des rues Notre-Dame et Bon-Secours.
 Le Soussigné a aussi de beaux ESPANS Jesus en cire, de différentes grandeurs pour Eglises et Chapelles, etc.
 Montréal, 23 Octobre 1849.

NOTICE SUR L'EXHUMATION
 ET LE
78ME ANNIVERSAIRE
 DE LA
REV. MERE FOUVILLE,
 (DÉCÉDÉE LE 23 DEC. 1771) FONDATRICE ET PREMIERE SUPERIEURE DES Sœurs DE LA CHARITÉ, DITES Sœurs GRISSES, DE L'HOPITAL GÉNÉRAL DE MONTREAL.
 A vendre à ce Bureau
 Montréal, 25 Décembre, 1849.

MANUEL
 DES
Sociétés de Temperance
 DEDIE
 A LA JEUNESSE DU CANADA,
 PAR LE REV. C. CHINIQUY, P. TRÉ.
 LE soussigné a l'honneur d'informer MM. les Curés, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne.
 Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture.
 J.-Br. ROLLAND.
 Montréal, 28 décembre, 1849.

ATTENTION!!
 On imprime à ce Bureau:
 Adresses,
 Billets,
 Billets d'Invitation,
 Lettres funéraires
 Et JOBS de toutes façons;
 S'adresser à
 JOSEPH RIVET.
 Imprimeur des *Mélanges Religieux*, 100 St. Denis près de l'Évêché.
 Montréal, 21 septembre 1849.

TABLEAU DES COURS DE JUSTICE,
 D'APRÈS LES NOUVELLES LOIS DE JUDICATURE, 12 VICT. CHAP. 37, 38, 39

COUR DU BAN DE LA REINE.	JANV.	FÉVR.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUIL.	AOUT.	SEPT.	OCTO.	NOV.	DEC.
Comme Cour } Québec.....	7-18						1-12					
d'Appel... } Montréal.....			1-12							1-12		
Comme Cour } Québec.....	20-						14-					
Criminelle. } Trois-Riv...			14-							14-		
} Sh. brooke...			2-							11-		
COUR SUPÉRIEURE. (a)				1-20						1-20		
Québec et Montréal.....												1-20
Trois-Rivières.....			12-25			1-14						1-14
Sherbrooke.....	20-31						16-27					
COUR DE CIRCUIT. (b)										19-28		
Québec.....												19-28
Rimouski.....	19-28				19-28							
Kamouraska.....		1-10				1-10					1-10	
St. Thomas.....		13-22				13-22					13-22	
Leeds.....		16-25				16-25					16-25	
Brace.....			1-10				1-10					1-10
Lotbinière.....			13-22				13-22			7-16		13-22
Portneuf.....				1-10								1-10
Signe.....	7-16				7-16							7-16
Chicoutimi.....			1-10									1-10
Montréal.....	21-30				21-30					21-30		
Berthi.....			1-10				1-10					1-10
L'Assomption.....			12-21				12-21					12-21
Terrebonne.....				1-10								1-10
Deux-Montag.....	7-16				7-16					7-16		
Ottawa.....	20-29				20-29					20-29		
Montréal.....			1-10				1-10					1-10
Beauharnois.....			12-21				12-21					12-21
St. Jean.....		10-19				10-19					10-19	
Missisquoi.....		21-30				21-30					21-30	
St. Hyacinthe.....		10-19				10-19					10-19	
Richelieu.....		21-30				21-30					21-30	
District des Trois-Rivières.....												
District de St. François.....			10-19							10-19		
Stanstead.....					1-10							1-10

La Cour du Ban de la Reine.—Un Juge-en-chef et trois Juges pénétrés.—La Cour Supérieure.—Un Juge-en-chef et neuf Juges pénétrés.—La Cour de Circuit.—Neuf Juges.
 (a) La Cour Supérieure prend connaissance de toutes poursuites au-dessus de £50, en cas actuel, et de ses séances hebdomadaires pour certains objets, cause: expertises, motions, &c.
 (b) La Cour de Circuit prend connaissance de toutes poursuites jusqu'à £50, en cas actuel.
 La Cour de Circuit, pour les Circonscriptions de Québec et Montréal, respective ment, devra siéger à Québec et à Montréal, respectivement, les derniers six jours juridiques de chaque mois de l'année, le mois d'août excepté.
 La Cour de Circuit, pour le Circuit des Trois-Rivières, devra siéger aux Trois-Rivières, les derniers six jours juridiques des mois de mai, juin, septembre, novembre et décembre, chaque année.
 La Cour de Circuit, de Sherbrooke, devra siéger à Sherbrooke, les derniers six jours juridiques des mois de février, mars, juin, septembre et octobre, et les premiers six jours juridiques du mois de décembre, chaque année.
 La Cour de Circuit, pour le Chicoutimi, devra siéger à Chicoutimi, les six derniers jours juridiques des mois de janvier, février, mai, juin, septembre et novembre, chaque année.

ETABLISSEMENT DE RELIEURE.
 Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.
 LE Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son ATELIER DE RELIEURE à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui méritent l'encouragement public.
 M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Encre, Plumes, etc. etc. etc.
 Z. CHAPELEAU.
 Montréal, 2 mai 1849.

L. P. Boivin.
 Coin des Rues
 NOTRE-DAME ET ST. VINCENT.
 AVERTIT de nouvelles pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local et qu'il a tout à fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul vis-à-vis la Place Jacques-Cartier.
 Il attend incessamment par les prochains arrivages, un RICH ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc, etc.
 Montréal, 26 mai.

LIBRAIRIE NOUVEAU.
 LES Soussignés viennent de recevoir et offrent maintenant en vente, une collection considérable de LIVRES propres à être donnés EN PRIX, ou à former UNE BIBLIOTHÈQUE DE PAROISSE, parmi les quels se trouvent les ouvrages suivants:
 Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, in-8
 Do do do in-12
 Do do do in-18
 Do des Ecoles chrétiennes in-12
 Gymnase moral, in-12
 Bibliothèque pieuse, formats in-12, grand in-32, et in-36
 Do des petits enfants in-32
 Do des enfants pieux, in-32
 Do de l'enfance chrétienne, in-18
 Do Morale et Littéraire, in-12
 Do Instructive et amusante, in-18
 Do Catholique de Lille, in-18
 Etc., etc., etc.
 Un assortiment très varié de LIVRE D'PRIÈRES avec reliures ordinaires et autres. Le tout à des prix extrêmement réduits.
 LA REMISE DES DROITS EST ACCORDÉE AUX ACHETEURS.
 E. R. FABRE et Cie.
 Rue St. Vincent, No. 3, }
 21 mai 1849. }

LE MOIS DE MAI.
 LE Soussigné vient d'imprimer une superbe édition du MOIS DE MAI. Cette édition est augmentée du CHENIL DE LA CROIX, plus ACTE DE CONSECRATION et de plusieurs SALUTATIONS A LA ST. VIERGE; elle est préférable sous tous les rapports à toutes celles publiées jusqu'ici en Canada, et ne se vend que le même prix.
 J.-Br. ROLLAND.
 N° 24, rue St. Vincent.
 Montréal, 19 avril 1850.
 LES Marguilliers de la Paroisse de St. Hermas reçoivent des soumissions pour les réparations de l'Eglise Paroissiale, jusqu'au 17 JUIN prochain.
 Pour Plans et Devis, s'adresser au Presbytère.
 P. POULIN, P. TRÉ.
 Montréal, el 3 mai 1850.

ATTENTION!!!
A VENDRE,
 A L'ÉVÊCHE, A LA PROVIDENCE ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES CATHOLIQUES DE CETTE VILLE.
Veutaine pour se préparer à la Fête de la naissance de S. J. C.
 Par le R. P. MUZZARELLI, de la C. de J., traduite de l'Italien, d'après la dernière Edition de Rome.
 PRIN: Un Ecu la Douzaine.
 Montréal, 14 décembre 1849.

AUX FABRIQUES.
 A vendre un beau Bénitier en pierre et dans le genre gothique.—Les conditions seront très-faciles.—S'adresser à
 J. B. THOMAS.
 Coin des Rues Dorchester et Ste. Elizabeth
 Montréal, 2 mai 1849.

DAMIS PAUL,
 ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE, ayant fixé sa résidence, au coin des rues des Allemands et Dorchester, offre ses services aux personnes qui désireraient prendre des LEÇONS DE MUSIQUE
 P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, belles-lettres, etc. Coin des Rues Dorchester et Sanguinet.
 Montréal, 9 Nov. 1848.

L. A. HIGUET LATOUR,
 Notaire, No. 16, rue St. Vincent.
 Montréal, 20 oct. 1848.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.
 LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.
 Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PASTRES. Frais de poste à part.
 Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moi, de SIX mois.
 Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux MELANGES doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.
 Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressés, francs de port, aux Éditeurs des *Mélanges Religieux* à Montréal.
 PRIX DES ANNONCES.
 Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, .£0 2 6
 Chaque insertion subséquente 0 0 7
 Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, 0 3 6
 Chaque insertion subséquente, 0 0 11
 Au-dessus de dix lignes, 1ère insertion) chaque ligne 0 0 4
 Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1
 Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à ce qu'elles soient payées.
 Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES REL